REGLEMENT

Article 1 Comité d'organisation

Le 3è Bike&Run de Meaux est une organisation des Tritons Meldois (Club affilié à la FFTRI) avec le concours de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. Cette épreuve se déroulera le **dimanche 20 janvier 2013** à partir de 9H.

Article 2 Participation

L'épreuve est ouverte aux licenciés FFTRI et aux non licenciés, des catégories mini poussin à minime pour « les épreuves jeune », et de la catégorie cadet à vétéran pour les courses S et XS. La compétition se dispute par équipe de 2, (1 coureur à pied et un vététiste) et se déroule de la manière suivante : les coureurs s'élanceront en 1er sur une distance de 750m avant de récupérer leurs vététistes pour effectuer ensemble le parcours défini (se référer aux distances selon les catégories)

C'est une épreuve par équipe de 2 athlètes avec un seul VTT, interdiction de monter à 2 sur le VTT. Les relais sont libres **avec transmission du VTT de main à main**, les équipes n'ont pas obligation d'être unies tout le long du parcours, mais les points de contrôle doivent être obligatoirement franchis ensemble (mi-parcours et arrivée).

Toute assistance mécanique par un tiers est interdite tout comme il est interdit de changer de vélo en cas de crevaison, bris ou autre .

Le port du casque à coque rigide avec la jugulaire fermée est obligatoire durant toute l'épreuve de Bike&Run pour les 2 concurrents.

Les dossards devront être placés sur le buste. Il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification. Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel. Dans le souci de respecter le cadre naturel du parc du Pâtis, il est strictement interdit de jeter tout détritus sur le parcours sous peine de disqualification immédiate, **deux zones de propreté seront aménagées, à mi-parcours et près de l'aire d'arrivée.** Le ravitaillement des concurrents est prévu en fin d'épreuve.

Article 3 Distances

Les distances sont :

Équipes hommes, équipes femmes et équipes mixtes **licenciées et non licenciées FFTRI** : (2 tours) 14km

Équipes hommes, femmes et mixtes **licenciées et non licenciées FFTRI**, équipes cadet et junior **licenciées et non licenciées FFTRI** : 7km (découverte)

Pour les courses avenir:

2 courses :

Jeune 1 et 2 : mini poussins, poussins et pupille : 2km

Jeune 3 et 4: benjamins et minimes: 4km

L'épreuve est une compétition tout terrain et tout temps.

Article 4 Licences

Les concurrents qui ne sont pas licenciés à un club FFTRI doivent s'acquitter en plus des frais d'organisations d'un Pass journée (assurance) remis lors de la prise du dossard. Ils doivent présenter lors de l'engagement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied et du VTT en compétition de moins de 6 mois, et pour les mineurs fournir une autorisation parentale.

Article 5 Engagements et inscriptions

Bulletin d'inscription à adresser **avant le 16 janvier 2013 à** :

Caroline Traversi
10 rue de Meaux
77124 PENCHARD

Ou par courriel : caro.traversi@wanadoo.fr

Les inscriptions sont limitées à 200 équipes par catégories. Toutefois des inscriptions peuvent être prises en compte le jour de l'épreuve dans la limite des places disponibles jusqu'à 30min avant le départ de chaque course avec une majoration de **5€** par équipe.

<u>Course « distance S », 14 kms</u> (catégorie cadet à vétéran) à 9H15
Pour les équipes composées de 2 licenciées FFTRI : **16 €** par équipe.
Pour les équipes composées d'un ou deux NON licencié FFTRI: **22 €** par équipe
(1 ou 2 assurances pass journée)
<u>Course « distance XS » 7 kms</u> (catégorie cadet à vétéran) à 9H15
Pour les équipes composées de 2 licenciées FFTRI : **10 €** par équipe.
Pour les équipes composées d'un ou deux NON licencié FFTRI: **16 €** par équipe
(1 ou 2 assurances pass journée)

<u>Course «jeunes »:</u> (catégorie mini-poussin à minime) à partir de 10H30
Pour les équipes composées de 2 licenciées FFTRI : **5 €** par équipe.
Pour les équipes composées d'un ou deux NON licencié FFTRI: **8 €** par équipe
(1ou 2 assurances pass journée)

- Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : « **Les Tritons Meldois. »**
- Les compétiteurs déclarent se soumettre au règlement de l'épreuve affiché à l'accueil.
Les engagements sont retenus dans l'ordre chronologique d'arrivée des bulletins d'inscriptions.
Tout engagement nous parvenant incomplet sera déclaré nul.

Licences FFTRI à présenter au secrétariat le jour de l'épreuve.

Article 6 Services généraux
Les services médicaux sont assurés par l'organisation sur place.
Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts pour les risques en Responsabilité Civile auprès de l'assureur de la F.F.TRI.
Individuelle accident : Les licencies bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée a leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident, de défaillance humaine, de perte ou de vol de matériel.

Article 7 Classement et résultats
Classements par catégories féminine, masculine (cadet, junior, sénior et vétéran) et mixte toute catégories.
Pour l'épreuve adulte 1 vétéran peut concourir avec 1 senior : classement senior…
Pour l'épreuve Avenir 1 poussin peut concourir avec 1 pupille : classement en pupille ; les 2 équipiers doivent entrer dans les critères d'âge de la vague courue.
La remise des prix des courses sera faite à l'issue des courses « Avenir ». Une coupe aux trois premières équipes hommes, femmes et mixtes.

Article 8 Programme
7h45 ouverture du secrétariat, retrait des dossards
8h45 briefing des courses
9h15 départ course découverte, 7km Cadets/Junior/Adultes
9h15 départ course 14km
10h30 départ 1ère course avenir
11h15 fin des courses
11h30 remise des prix

Article 9 Accès
Plage de Meaux - Parc du Pâtis
Quai Jacques Prévert prolongé
77100 MEAUX

PARKING : de la salle des fêtes de Meaux et avenue de la Marne (à 300 m de l'accueil et de l'arrivée)

Article 10 Partenaires

Communauté d'Agglomération du Pays de MEAUX, Magasins E. LECLERC, la ligue ile de France de triathlon.

Article 11 Droit à l'image

Attention aux dirigeants de club, parents et individuels : en vous inscrivant sur l'épreuve vous accordez le droit d'utiliser votre image ou l'image de votre enfant à des fins de communication autour de l'événement et de les exploiter sans limite de temps, sauf document libre stipulant le contraire et à remettre au secrétariat le jour de l'épreuve.

Les photos seront disponibles sur le site : http://www.rom-photo-pf.fr

Bulletin d'inscription - Dossier à retourner avant **le 16 janvier 2013**
Inscriptions caro.traversi@wanadoo.fr

Traversi Caroline
10 rue de Meaux
77124 PENCHARD

Renseignements sur notre site: http// tritons-meldois.onlinetri.com

LIGUE RÉGIONALE DE TRIATHLON ILE-DE-FRANCE

LIGUE RÉGIONALE DE TRIATHLON îledeFrance